

**Procès-verbal**  
**de la 51e Assemblée ordinaire des délégués**  
**Swiss Athletics**  
**du 1er avril 2023 à Dübendorf**

Heure : 13h00 – 17h15

Présidence : Christoph Seiler

Procès-verbal : Beat Freihofer/Thomas Müller

---

## **1. Ouverture de l'assemblée des délégués**

Simon Märki, Directeur de l'hôte zürich athletics, souhaite la bienvenue à Dübendorf à tous les délégués. Avec son team il est heureux d'être l'hôte de cette AD.

André Ingold (Président de la ville de Dübendorf) et Mario Fehr (Conseiller d'État du canton de Zürich) saluent les personnes présentes et leur souhaitent une agréable assemblée.

### **1 Rétrospective personnelle du Président**

Le Président Christoph Seiler accueille les personnes présentes au nom de Swiss Athletics et fait le point sur son deuxième mandat 2019-2022. Le plus grand défi de cette période a été la pandémie COVID ; il est fier de la manière dont Swiss Athletics a surmonté cette crise. Christoph Seiler présente les priorités qu'il souhaite mettre en avant ces prochaines années. Il remercie les organisateurs de compétitions, les sociétés, le secrétariat de Swiss Athletics ainsi que le comité central pour le travail effectué.

Christoph Seiler remercie Jürg Stahl, Président de Swiss Olympic, pour le précieux soutien durant la période difficile de la pandémie du Corona. Dans son allocution, ce dernier loue la manière dont Swiss Athletics a maîtrisé la pandémie et le modèle de succès Athlétisme suisse. Il souligne l'importance du projet « European Championships 2030 en Suisse » pour Swiss Olympic.

Ensuite Christoph Seiler ouvre la 51e assemblée des délégués.

#### **1.1 Hommage aux disparus**

En observant une minute de silence, les participants à l'AD rendent hommage aux membres disparus de la famille de l'athlétisme, entre autres les membres d'honneur Charly Pfister, Claude Brandt et Marc Basler.

## 2. Formalités

Le Président Christoph Seiler constate que l'Assemblée a été convoquée dans les délais conformément à l'Art. 21 des statuts. Les documents de négociation ont été envoyés dans les délais conformément à l'Art. 22 des statuts. L'AD est apte à délibérer valablement. Aucune demande ou proposition de vote n'a été reçue

### 2.1 Constitution de l'Assemblée des délégués

Les représentants des associations cantonales sont présents avec **75 voix** et les représentants des sociétés avec **103 voix**. Total : **178 voix**.

Majorité simple : 90 voix ; majorité qualifiée : 119 voix.

Les scrutateurs suivants sont proposés et élus à l'unanimité :

- Jessica Barbey
- Dominik Lötscher

Les vérificateurs du procès-verbal suivants sont proposés et élus à l'unanimité :

- Felix Muff (version allemande)
- Cécile Hétault (version française)

### 2.2 Approbation du procès-verbal de l'AD du 26 mars 2022

Le procès-verbal de la 50e Assemblée ordinaire des délégués du 26 mars 2022 à Delémont a été révisé par Felix Muff et Cécile Hétault. Personne ne demande la parole.

**Vote** : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et avec remerciements.

## 3. Rapport annuel 2022

Le Président Christoph Seiler constate que le rapport annuel 2022 a été mis en ligne sur le site web de Swiss Athletics et a été envoyé dans les délais par voie électronique aux sociétés et ACA. Celui-ci donne un aperçu complet des activités des différents départements et les chiffres les plus importants sont résumés dans la partie des statistiques. Grâce à la collaboration avec l'entreprise Paper2web, le rapport annuel est à nouveau en ligne sous forme d'e-Paper. Peter Bohnenblust (Directeur général jusqu'à fin 2022) et Philipp Bandi (Directeur technique) présentent les contenus les plus importants du rapport annuel 2022. Peter Bohnenblust sensibilise les personnes présentes au thème de plus en plus important de l'éthique.

Personne ne demande la parole.

**Vote** : le rapport annuel 2022 (sans les comptes annuels) est approuvé à l'unanimité.

## **4. Comptes annuels 2022**

Nicole Curti, la responsable des finances au CC, explique les positions les plus importantes des comptes d'exploitation 2022 et le bilan au 31.12.2022. Les comptes 2022 bouclent sur un bénéfice de CHF 134'397.

Le capital propre s'élève à CHF 1'050'855.

Personne de demande la parole sur la clôture des comptes.

Le rapport de révision du vérificateur Christoph Brand (Brand AG Treuhand und Revision) ne mentionne aucune réserve sur les comptes annuels 2022. Il recommande d'accepter les comptes annuels 2022.

Personne ne demande la parole sur le rapport de révision.

### **4.1 Approbation des comptes annuels**

**Vote :** Les délégués approuvent à l'unanimité les comptes annuels 2022.

### **4.2 Décharge au CC**

**Vote :** Dans un deuxième vote les délégués donnent décharge à l'unanimité au comité central.

## **5. Départs**

Les délégués prennent congé avec des applaudissements de Cornelia Halbheer, Jonas Schöpfer et Chantal Tanner, qui ont mis un terme à leurs carrières de sport de performance en 2022.

Christoph Seiler rend hommage à l'engagement de longue date de Peter Bohnenblust dans une rétrospective personnelle. Pendant la période où il était directeur général, l'athlétisme suisse a vécu ses années les plus fructueuses. Peter Bohnenblust a développé la fédération avec succès et a ainsi mis en place une base solide pour son successeur Markus Lehmann. Peter Bohnenblust est honoré et remercié par une standing ovation des délégués.

## **Intermède**

Le Duo Shyrleen offre aux personnes présentes un intermède artistique.

## **Pause et buffet**

## **6. Budget**

Nicole Curti présente le budget 2023, qui prévoit un bénéfice de CHF 419 et donne des explications sur les produits et les charges.

Les délégués prennent connaissance du budget 2023.

## **7. Traitement des propositions**

Aucune proposition n'a été déposée.

## 8. Fixation des cotisations et des redevances 2024

Thomas Suter, chef de la gestion de la fédération et support compétition explique les cotisations et redevances.

### 8.1 Cotisations de société et par tête

Proposition CC : Les cotisations de société et par tête ne changent pas.

**Vote** : La proposition est approuvée à l'unanimité.

### 8.2 Contributions aux ACA (licences/cotisations des membres)

Proposition CC : Les contributions aux ACA ne changent pas.

**Vote** : La proposition est approuvée à l'unanimité.

### 8.3 Redevances des finances d'inscription

Proposition CC : Les redevances des finances d'inscription ne changent pas.

**Vote** : La proposition est approuvée à l'unanimité.

## 9. Élections

### 9.1 Comité central

La durée du mandat du Président Christoph Seiler arrive à échéance à l'AD de ce jour. Il se présente à la réélection pour un troisième mandat de 4 ans. Le vice-président Thomas Müller se charge d'organiser l'élection.

**Élection** : Christoph Seiler est réélu par acclamation.

La durée du mandat de Monika Moser en tant que membre du CC prend fin à l'AD de ce jour ; elle se présente à la réélection pour un troisième mandat de 4 ans.

**Élection** : Monika Moser est confirmée comme membre du CC par acclamation.

Le CC se compose donc toujours de 9 personnes, dont 3 femmes.

### 9.2 Office de révision

**Élection** : Brand AG Treuhand und Revision in Bern est confirmé à l'unanimité comme office de révision pour une nouvelle année. L'acceptation de l'élection a été préalablement déclarée par écrit.

## 10. Attribution des championnats et AD :

### 10.1 Championnats

Lors de l'AD 2022 (ou par le CC au cours de l'année écoulée) les championnats suisses 2024 ont été attribués comme suit :

CS en salle Actifs	LC Brühl
CS en salle Jeunesse	Biberist aktiv!
CS en salle conc. mult.	LA Bern
CS Actifs	LV Winterthur
CS U20/U23	LV Langenthal
CS U16/U18	Lausanne-Sports Athlétisme
CS de relais	Stade Genève (au lieu de CEP Cortaillod)

CS 10'000 m / Steeple CS conc. mult.	TV Unterseen pas encore attribués, candidatures existantes et clarifications en cours.
CS Team	pas de candidature ; attribution par le CC

Pour les championnats suisses 2025, les candidatures suivantes ont été déposées et ont été examinées par le CC. Proposition du CC pour attribuer les championnats écrits en gras :

CS en salle Actifs	LA Bern (Macolin) ou LC Brühl (St. Gall) ; clarification en cours
CS en salle Jeunesse dessus	LC Brühl ; indépendamment de la décision ci-dessus
CS en salle conc. mult.	pas de candidature ; attribution par le CC
<b>CS Actifs</b>	<b>LC Frauenfeld</b>
<b>CS U20/U23</b>	<b>BTV Aarau Athletics</b>
<b>CS U16/U18</b>	<b>TV Zofingen LA</b>
<b>CS de relais</b>	<b>CEP Cortaillod</b>
CS 10'000 m / Steeple	pas de candidature ; attribution par le CC
CS conc. mult.	pas de candidature ; attribution par le CC (év. Fête fédérale de gymnastique Lausanne)
CS Team	pas de candidature ; attribution par le CC

**Vote :** Les 4 propositions pour 2025 écrites en gras ont été approuvées à l'unanimité.

## 10.2 Attribution AD

L'AD 2024 avait été attribuée au CA Belfaux lors de l'AD 2022. Entre-temps la date est fixée : l'AD a lieu le 20.4.2024.

L'AD 2025 ne peut pas être attribuée faute de candidatures. Il est donc de la compétence du CC de désigner l'organisateur.

Pour l'AD 2026 de l'association glaronnaise d'athlétisme (GLAV) a été déposée.

**Vote :** L'AD 2026 est attribuée à l'unanimité à la GLAV.

## 11. Honneurs

Les deux anciennes athlètes d'élite Selina Rutz-Büchel et Lea Sprunger ont été honorées pour leur engagement de longue date en faveur de l'athlétisme et ont été nommées membres d'honneur par acclamation. Les laudateurs sont Louis Heyer et Pablo Cassina.

## 12. Perspective 2023

Markus Lehmann (directeur général depuis janvier 2023) présente la perspective de l'année 2023 de la fédération et explique quelques points forts des différents départements qui doivent garantir le succès du présent à long

terme. Dans la perspective du sport de performance Philipp Bandi présente les événements majeurs internationaux les plus importants de la saison en plein air.

### **13. Divers**

Christoph Seiler attire l'attention des personnes présentes sur les dates suivantes :

- Entretien stratégique Présidents ACA : 9 septembre 2023, Frauenfeld
- Séminaire de la fédération : 4 novembre 2023, Ittigen
- Swiss Athletics Night : 4 novembre 2023, Berne
- AD 2024 : 20 avril 2024, Belfaux

La parole est demandée :

René FÜRST (Président Swiss Masters Running) attire l'attention sur les CE de course de montagne et de trailrunning des masters qui se dérouleront en juillet à Adelboden et demande aux responsables des sociétés de faire connaître cet événement à leurs membres.

Le Président Christoph Seiler clôt la 51e Assemblée ordinaire des délégués à 17h15 en remerciant les organisateurs.

Le Président : Christoph Seiler

Les rédacteurs du procès-verbal : Beat Freihofer/Thomas Müller

Le procès-verbal été révisé par :

Felix Muff (version allemande) et Cécile Hétault (version française).